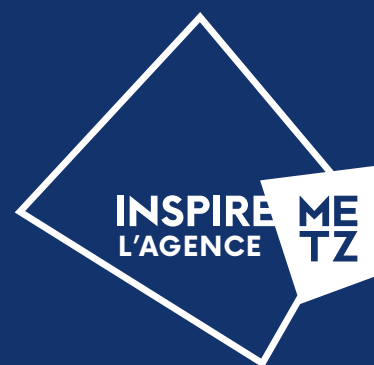


# AIDES À L'EMBAUCHE DES JEUNES ÉTAT/RÉGION GRAND EST



La crise du Covid-19 et le ralentissement de l'économie ont considérablement fragilisé l'accès à l'emploi des jeunes. Ces derniers se trouvent en effet dans un contexte particulièrement difficile pour trouver leur premier emploi.

Afin de favoriser leur insertion professionnelle et aider les entreprises à embaucher, l'État et la Région Grand Est ont mis en place de nouvelles mesures. À ce jour, quelles sont ces mesures ? Voici un récapitulatif des différentes aides disponibles.

## RÉCAPITULATIF DES AIDES À L'EMBAUCHE DES JEUNES ÉTAT/RÉGION GRAND EST

		ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES, VOUS CHERCHEZ...					
		UN STAGIAIRE	UN SERVICE CIVIQUE	UN APPRENTI OU ALTERNANT		UN EMPLOI DIRECT	
				- de 18 ans	+ de 18 ans	Tous niveaux	Jeune diplômé qualifié
ENTREPRISES & ASSOCIATIONS	Aide à l'embauche des jeunes					X	X
	Aide exceptionnelle à l'apprentissage			X	X	X	X
ENTREPRISES	Capital stages (BTP & Industrie)	X					
	Prime jeunes talents qualifiés (écologie & numérique)						X
ASSOCIATIONS	Mission de Service Civique		X				
	Aide à l'emploi FONJEP					X	
	Aide à l'emploi sportif					X	
	Élan Bénévoles	Une aide de 500 € peut être octroyée aux associations bénévoles (non employeuses et non sportives), par la Région Grand Est pour toute reprise d'activité en septembre.					

## AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES

**Conditions :** pour tout recrutement d'un jeune de moins de 26 ans, réalisé entre le 1 août 2020 et le 31 janvier 2021, en contrat CDI ou CDD d'au moins 3 mois.

**Montant de l'aide :** une aide exceptionnelle de 4 000 €

+ D'INFOS <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relande-activite/plan-1jeune-1solution/aide-embauche-jeunes>

## AIDE EXCEPTIONNELLE À L'APPRENTISSAGE

**Conditions :** pour tout recrutement d'un jeune en alternance, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

**Montant de l'aide :** une aide de 5 000 € pour le recrutement d'un jeune de moins de 18 ans / une aide de 8 000 € pour le recrutement d'un jeune de plus de 18 ans.

+ D'INFOS <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/aide-exceptionnelle-apprentissage>

## CAPITAL STAGES (BTP ET INDUSTRIE)

**Conditions :** pour tout accueil en stage d'un étudiant de l'enseignement supérieur (du BTS au Master /diplôme d'ingénieur) d'une durée d'au moins 2 mois et plus.

**Montant de l'aide :** forfait « Capital stages » de 500 € par mois de stage, avec un maximum de 2 000 € par entreprise.

+ D'INFOS [www.grandest.fr/vos-aides-regionales/capital-stages-en-entreprise/](http://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/capital-stages-en-entreprise/)

## PRIME JEUNES TALENTS QUALIFIÉS (ÉCOLOGIE ET NUMÉRIQUE)

**Conditions :** pour tout recrutement d'un étudiant et/ou jeune diplômé (de niveau bac +2 minimum) sur des métiers de la transformation écologique et de la transmission des savoirs numériques.

**Montant de l'aide :** une prime de 4 000€ si labellisation de l'emploi « Volontariat Territorial en Entreprise » (VTE) par Bpifrance.

+ D'INFOS [www.vte-france.fr](http://www.vte-france.fr)

## MISSION DE SERVICE CIVIQUE

De nombreuses missions de Service Civique supplémentaires financées par l'État.

+ D'INFOS [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

## AIDE À L'EMPLOI FONJEP

De nombreux postes FONJEP supplémentaires pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

+ D'INFOS [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)

## AIDE À L'EMPLOI SPORTIF

De nombreux emplois sportifs supplémentaires financés par l'ANS, Agence Nationale du Sport (jusqu'à 40% du coût global dans la limite de 12 000 € par an, sur 2 ans).

## ÉLAN BÉNÉVOLES

**Conditions :** pour toute association de bénévoles (non employeuse et non sportive) qui reprend une activité dans les domaines du tourisme, de la culture, de la jeunesse, de l'environnement, de la santé, de l'éducation populaire, de l'innovation sociale, etc.

**Montant de l'aide :** aide forfaitaire de 500 € de la Région Grand Est.

+ D'INFOS [www.grandest.fr/appel-a-projet/elan-benevoles](http://www.grandest.fr/appel-a-projet/elan-benevoles)



[inspire-metz.com](http://inspire-metz.com)

[contact@inspire-metz.com](mailto:contact@inspire-metz.com)

03 87 16 21 45